



# Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation  
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

## **Atelier du Groupe de Travail sur les Changements Climatiques (GTCC) de la COMIFAC pour la préparation de la participation de la sous-région à la COP28 à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques**

*Libreville, 6 - 10 novembre 2023*

### **COMMUNIQUE FINAL**

Du 6 au 10 novembre 2023, s'est tenu à Libreville, République Gabonaise, l'Atelier de du Groupe de Travail sur les Changements Climatiques (GTCC) de la COMIFAC pour la préparation de la participation de la sous-région à la 28<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

Cet atelier était organisé par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avait l'appui de la Coopération Allemande à travers le Projet GIZ Appui Régional à la COMIFAC. Il avait pour objectif principal d'élaborer les positions communes des pays membres de la COMIFAC sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de la COP28 et les réunions connexes et de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) par les Etats membres de la COMIFAC.

Y ont pris part en présentiel et par Visio Conférence, une quarantaine de participants venus des pays suivants : Cameroun, Gabon, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Príncipe et Tchad, représentant les Ministères en charge des forêts et/ou de l'Environnement, les Points Focaux Nationaux de la CCNUCC, les Coordonnateurs de la CDN et des Coordinations Nationales COMIFAC. Y prenaient également part, les représentants des organisations et initiatives suivantes : COMIFAC, CEEAC, Facilitation du PFBC, GIZ, WWF, AGEOS, firme Carbon Trade Exchange, REFADD, REJEFAC, Hub régional pour la Transparence de l'Action Climatique, ROSCEVAC ainsi que les personnes ressources.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions : celle du M. **Chouaibou NCHOUTPOUEN**, Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur Technique de la COMIFAC et le discours d'ouverture du **Colonel Maurice NTOSSUI ALLOGO**, Ministre des Eaux et Forêts, chargé de la Préservation de l'Environnement, du Climat et du Conflit Homme-faune du Gabon.

La phase protocolaire a été suivie par la mise en place du bureau composé comme suit:

**Président** : M. Timothée KAGONBE, Point Focal Changement Climatique du Cameroun ;

**Vice-Président** : M. Auguste NDOUNA, Coordonnateur National COMIFAC du Gabon ;

**1<sup>e</sup> Rapporteur** : M. Ahamat Mahamat HAGGAR, Coordonnateur National CDN du Tchad ;

**2<sup>e</sup> Rapporteur** : Madame Esther NDUNGIDI KASOKI, Chargé du suivi des mesures d'atténuation de la République Démocratique du Congo.

La modération a été assurée par **M. Igor TOLA KOGADOU**, Point Focal Changement Climatique de la République Centrafricaine et Pilote du GTCC.

Les travaux se sont poursuivis par la présentation des objectifs de l'atelier et l'adoption de l'agenda.

Il s'en est suivi, une série de présentations en plénière sur les thèmes suivants :

- Présentation du GTCC de la COMIFAC et suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'atelier du GTCC de mars 2023 sur le décryptage des décisions de la COP 27 Climat tenue à Sharm El-Sheikh en Egypte ;
- Etat de mise en œuvre des Contributions Déterminées au Niveau National (CDN) par les pays membres de la COMIFAC ;
- Comptes rendus des réunions sous-régionales, régionales et internationales sur les changements climatiques ;
- Cadre de transparence et Cycle d'évaluation du GIEC.

Ces présentations ont été suivies par des échanges qui ont permis de dégager un certain nombre de défis liés : (i) au bon fonctionnement du GTCC ; (ii) à une participation optimale de la COMIFAC et ses pays membres à la COP 28 à Dubaï ; (iii) aux thèmes à l'ordre du jour de la COP 28 ayant un intérêt pour la sous-région.

L'atelier s'est poursuivi par les travaux de groupes qui avaient eu pour mandat d'examiner les thématiques prioritaires suivantes sur les enjeux d'intérêt pour la sous-région devant faire l'objet des négociations à la COP 28 :

- premier Bilan Mondial sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris;
- augmentation des financements liés à l'adaptation ;
- énergies fossiles ;
- mécanisme de financement des pertes et préjudices.

Après les restitutions en plénière suivies des débats fructueux, les participants ont adopté les résolutions et formulé les recommandations suivantes :

### **Des résolutions,**

Les participants ont :

- pris acte : (i) de l'état de mise en œuvre des recommandations de la réunion du GTCC tenue en mars 2023 au Bujumbura au Burundi et (ii) de l'état d'exécution des CDN des pays membres de la COMIFAC ;
- Validé les positions communes relatives à la participation de l'Afrique centrale à la COP28 Climat de Dubaï.

### **Des recommandations,**

❖ **Au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC :**

- d'accompagner les Etats membres de la COMIFAC : (i) dans l'évaluation de la valeur réelle de leurs écosystèmes forestiers pour leur permettre de mieux s'engager dans le marché du Carbone et (ii) dans la mobilisation des financements pour la mise en œuvre de leurs CDN;
- de développer un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des CDN ;
- d'étendre l'étude sur la « planification et la mise en œuvre des CDN dans les pays du bassin du Congo » au secteur non forestier et impliquer les autres pays non pris en compte ;
- de veiller à ce que les positions communes de la sous-région pour les réunions internationales soient élaborées avant celles de l'Union Africaine en vue de leur prise en compte dans les positions du groupe Afrique;
- de recruter en urgence, l'Expert Climat qui sera entre autres chargé d'animer le Groupe de Travail Climat de la COMIFAC ;
- d'intensifier le renforcement des capacités des négociateurs climat tout en intégrant davantage la recherche scientifique dans le cadre des négociations sur la finance climatique ;
- de redynamiser le groupe de travail des juristes pour accompagner les négociateurs climat.

❖ **Aux pays :**

- de désigner les experts nationaux chargés du suivi de la mise en œuvre des décisions prises lors des COP en général et du suivi des questions relatives à l'article 6 et aux pertes et préjudices en particulier, pour les pays qui ne l'ont pas encore fait ;
- de prévoir dans les budgets nationaux, des financements pour soutenir les plans de travail des structures nationales en charge des négociations climat ;
- d'organiser des échanges au niveau national avec les instances qui gèrent les hydrocarbures dont les énergies fossiles et de faire en sorte que les ministères en charge du pétrole et des mines fassent partir de la délégation de la COP ;
- de faire une évaluation des besoins dans le cadre des financements liés aux pertes et préjudices.

Au terme des travaux, les participants ont adressé leur sincère gratitude au Gouvernement de la République Gabonaise pour les facilités offertes ayant permis le succès des présentes assises. Aussi, ont-ils remercié la Coopération Allemande à travers le projet GIZ « Appui régional à la COMIFAC » pour l'appui à l'organisation de cet atelier.

Fait à Libreville, le 10 novembre 2023

Les participants